

CHAMPAGNAC-LA-PRUNE

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 mai 2025

Présents : BIDAULT Christelle, BOMBAL Jacques, CHATAUR Jean-Paul, DUBOIS Michel, FAUCHER Sandra, MARTY Lionel, NAVEZ Grégoire,

Excusés :

Désignation d'un secrétaire de séance : FAUCHER Sandra

Approbation du procès-verbal du 12 avril 2025 : approuvé à l'unanimité

DCM 2025 017 - Isolation d'un appartement et d'un bureau en Mairie : Choix de l'entreprise

Vu le code de la commande publique ;

Considérant qu'un des logements est vacant,

Que le diagnostic de performance énergétique classe ce logement en catégorie G, il ne peut donc plus être proposé à la location, et cela même après le changement de mode de chauffage,

Que des évaluations énergétiques ont été réalisées par les services de Tulle Agglo,

Que les préconisations pour passer en catégorie D sont : l'isolation et la pose d'une VMC hygroréglable de type B,

Que suite à l'annonce de fermeture de l'épicerie actuelle, il est envisagé de transférer l'Agence postale non plus dans le restaurant bar multiservices mais en Mairie,

Qu'il y a lieu d'isoler, également, le bureau qui va accueillir l'agence postale, pour réduire les coûts de chauffage et améliorer le confort de la pièce,

Considérant qu'il est aussi envisagé de réaliser les travaux annexes : dépose et repose des radiateurs avec modification du réseau de tuyauterie, modification de l'installation du réseau électrique et mise en place d'une VMC hygroréglable de type B dans le logement ;

Considérant que les crédits sont inscrits au budget communal, section investissement ;

Considérant que trois entreprises ont été consultées le 19 avril 2025 ;

Considérant que seul un opérateur économique a remis une offre recevable dans le délai imparti ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- d'acter que l'entreprise **PEREIRA** est retenue pour un montant de **6 220,25 € TTC**,
- que Madame le Maire est autorisée à lancer les travaux et à signer tous documents afférant à cette affaire,
- que Madame le Maire est autorisée à solliciter toutes les aides possibles auprès des partenaires.

Résultat du vote Pour : 7

Le Maire, Christelle BIDAULT